

Protocole Sélection

EUROPE TRIATHLON JUNIOR CHAMPIONSHIPS BALIKESIR 2023

Critères de sélection	
Course individuelle Quota hommes: 2 Quota femmes: 2	A) athlète le/la mieux classé(e) aux CS année de naissance 2004, 05, 06 ou 2007. B) Top 12 Europe Triathlon Cup à Caorle
MTR	Évaluation du potentiel du poste à pourvoir sur la base de la performance, de la capacité technique et tactique dans les courses individuelles

Critères de sélection remplis - Femmes	
Nom	Atteint
Noémi van der Kaaij	1ère place CS années 2004,2005,2006,2007

Critères de sélection remplis - Hommes	
Nom	Atteint
Antoine L'Hôte	1ère place CS années 2004,2005,2006,2007

Décision	
Femmes	 Noémi van der Kaaij Amélie Gorka Elena Bitzi (si place de départ disponible !)
Hommes	 Antoine L'Hôte Thibault Rivier Severin Schwarz (si place de départ disponible !)

Membre Sponsor







Justification

Noémi a rempli le premier critère de sélection et obtient ainsi la **première place de quota** pour les CE en tant qu'athlète la plus rapide des années de naissance 2004,2005,2006 & 2007 lors des CS à Zurich.

Aucune autre athlète n'a rempli les critères de sélection nationaux. La commission de sélection a décidé d'attribuer la **deuxième place** selon l'évaluation du potentiel MTR pour les postes à pourvoir. Les compétitions 2023 et les résultats PISTE ont notamment été pris en compte. La deuxième place est attribuée à Amélie Gorka sur cette base.

Femmes

Si une troisième place est attribuée à Team SUI dans les courses individuelles, l'athlète sera sélectionnée comme réserve pour l'événement MTR. L'athlète sera également engagée dans la course individuelle dans le but de développer de jeunes talents et d'acquérir une expérience de course internationale. Comme aucune athlète ne remplit les critères de sélection, un classement dans le top 20 à l'ETJC Caorle ou Olsztyn sera pris en compte comme base de décision, comme indiqué dans le concept de sélection. Chez les femmes, comme aucune athlète n'a rempli ce critère sans avoir été sélectionnée, la place est attribuée à Elena Bitzi selon la procédure Roll Down des résultats des CS.

Antoine a rempli le premier critère de sélection et obtient ainsi la **première place de quota** pour les CE en tant qu'athlète le plus rapide des années de naissance 2004,2005,2006 & 2007 lors des CS à Zurich.

Aucun autre athlète n'a rempli les critères de sélection nationaux. La commission de sélection a décidé d'attribuer la **deuxième place** selon l'évaluation du potentiel MTR pour les postes à pourvoir. Les compétitions 2023 et les résultats PISTE ont notamment été pris en compte. La deuxième place est attribuée à Thibault Rivier sur cette base.

Hommes

Si une **troisième place** est attribuée à Team SUI dans les courses individuelles, l'athlète sera sélectionné comme réserve pour l'événement MTR. L'athlète sera également engagé dans la course individuelle dans le but de développer de jeunes talents et d'acquérir une expérience de course internationale. Comme aucun athlète n'a rempli les critères de sélection, un classement dans le top 20 à l'ETJC Caorle ou à Olsztyn sera pris en compte comme base de décision, comme indiqué dans le concept de sélection. La troisième place est donc attribuée à Severin pour sa 18ème place à Olsztyn.

Ittigen près de Berne, 26.06.2023

Swiss Triathlon

Commission de sélection de la relève

Membre Sponsor





